

V 31 janvier 2024

Conditions générales

Les présentes conditions générales sont conclues d'une part par la société ClassicAutoLoc, SARL au capital de 1.500 euros dont le siège social est à Marseille, 35, Bd Barral 13008 immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 533 880 993 ci-après dénommée " ClassicAutoLoc" (désigné aussi « Le Mandataire ») et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant louer une voiture via les sites internet de ClassicAutoLoc nommée ci-après " le CLIENT " ou « le LOCATAIRE ».

Les présentes conditions générales visent à définir les relations contractuelles entre ClassicAutoLoc et le CLIENT/ LOCATAIRE et les conditions applicables à toute location effectuée par le biais des sites internet de ClassicAutoLoc (désigné aussi « Le Mandataire »), que le CLIENT /LOCATAIRE soit professionnel ou particulier.

Toute demande de location à travers les sites Internet ClassicAutoLoc.com et Mustangfrance.Fr emporte pour le CLIENT/LOCATAIRE une acceptation sans réserve des présentes conditions générales. Il reconnaît ainsi en avoir parfaitement connaissance et renonce à se prévaloir de toute autres conditions.

Ces conditions prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par ClassicAutoLoc (désigné aussi « Le Mandataire »).

Les présentes conditions générales s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne des sites de ClassicAutoLoc (désigné aussi « Le Mandataire »).

ClassicAutoLoc se réserve le pouvoir de modifier ses conditions générales à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la demande de location par le CLIENT/LOCATAIRE.

Article 1 : Définitions

ClassicAutoLoc (désigné aussi « Le Mandataire ») désigne la société ClassicAutoLoc SARL au capital de 1.500 euros dont le siège social est à Marseille, 35 Bd Barral, 13008, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 533 880 993 exploitant les sites Internet ClassicAutoLoc et Mustangfrance et ayant pour activité la location de voitures de collection par l'intermédiaire desdits sites internet.

CLIENT/LOCATAIRE : toute personne physique ou morale de droit privé désirant prendre en location un véhicule par l'intermédiaire du site internet ClassicAutoLoc et Mustangfrance, ou tout autre site Internet que viendrait à exploiter Classicautoloc (désigné aussi « Le Mandataire »)

PROPRIETAIRE/MANDANT : personne possédant le véhicule proposé à la location par ClassicAutoLoc (désigné aussi « Le Mandataire ») et les sites Internet exploités par cette dernière.

VEHICULE : désigne tout véhicule terrestre à moteur au sens de la loi du 11 juillet 1985, ancien ou de collection, tracté ou motorisé, proposé à la location par le PROPRIETAIRE par l'intermédiaire des sites Internet ClassicAutoLoc et Mustangfrance, ou tout autre site Internet que viendrait à exploiter Classicautoloc

EVENEMENT : toutes manifestations ou opérations se déroulant en France ou dans un pays limitrophe.

LOCATION : prestation de service rendue par le PROPRIETAIRE/MANDANT au CLIENT/LOCATAIRE par le biais de ClassicAutoloc (désigné aussi « Le Mandataire »)

Article 2 : Conditions de Location

Tout CLIENT/LOCATAIRE désirant prendre en LOCATION un VEHICULE appartenant à un PROPRIETAIRE /MANDANT proposant sa voiture à la location via les sites de ClassicAutoloc SARL, pourra demander, par l'intermédiaire des sites internet de ClassicAutoLoc, à louer le véhicule à son PROPRIETAIRE/MANDANT.

En cas de disponibilité du véhicule et de son conducteur, et d'accord du PROPRIETAIRE/MANDANT sur les conditions de la location, ClassicAutoLoc(désigné aussi « Le Mandataire ») en informera le CLIENT/LOCATAIRE et le cas échéant lui propose de régler un acompte de réservation pour établie celle-ci,

Après confirmation définitive du client, et sous réserve du paiement de l'acompte correspondant à la réservation par ce dernier, ClassicAutoLoc (désigné aussi « Le Mandataire ») transmettra au CLIENT/LOCATAIRE un reçu avec récapitulatif de la prestation et les coordonnées téléphoniques du PROPRIETAIRE/MANDANT, afin qu'il puisse le contacter directement pour finaliser les détails.

ClassicAutoLoc (désigné aussi « Le Mandataire ») fera parvenir au PROPRIETAIRE/MANDANT un contrat avec copie des conditions particulières de location reprenant les principaux éléments de la prestation

Article 3 : Tarif et paiement

Tous les paiements relatifs à la location seront à effectuer sur le compte de Classicautoloc (désigné aussi « Le Mandataire »), sauf convention contraire.

Toute annulation après le délai légal de rétractation ne pourra pas donner lieu au remboursement de l'acompte versé.

En cas d'annulation effectuée par le client, les frais supportés par celui-ci seront les suivants :

- De 60 à 30 jours avant la prestation : 40 % du montant prévu de la prestation
- Mois de 30 jours avant la prestation : 70% du montant prévu de la prestation

Article 4 : La LOCATION

Le jour de la location, le Propriétaire et le locataire se retrouvent au lieu et à l'heure confirmés par CLASSICAUTOLOC (désigné aussi « Le Mandataire ») sur les Conditions Particulières du contrat de location, afin que le Propriétaire puisse confier son véhicule au locataire, qui le restituera au Propriétaire à l'issue de la période de location.

4.1 Début de période de location.

Le début de la période de location, aura lieu au moment où le Propriétaire/Mandant confiera au Client/Locataire les clefs de son véhicule.

CLASSICAUTOLOC (désigné aussi « Le Mandataire ») assurera l'ensemble des garanties de responsabilité au titre de la location et circulation du véhicule loué.

Cette garantie prendra effet au début de la période de location, au moment du transfert de la responsabilité du véhicule loué, et cessera à la fin de la période de location.

4.2 Fin de période de location.

La fin de la période de location, a lieu au moment où le Locataire/ Client restitue au Propriétaire/Mandant les clefs de son véhicule.

A ce même instant, le Propriétaire/Mandant fait signer au Locataire/Client, une attestation confirmant la bonne fin de la prestation et la bonne restitution du véhicule au Propriétaire/Mandant: au lieu fixé, après un roulage respectant le kilométrage fixé et à l'heure

dite, selon les modalités détaillées au contrat et confirmées par le CLASSICAUTOLOC (désigné aussi « Le Mandataire ») au Propriétaire/Mandant

Si le kilométrage ou la durée de la location effectivement réalisés, étaient supérieurs aux termes de la location initialement prévue, le Propriétaire/Mandant est chargé de recueillir le paiement du complément de prestation pour compte du CLASSICAUTOLOC (désigné aussi « Le Mandataire »), directement auprès du locataire/Client (par chèque à l'ordre du CLASSICAUTOLOC, ou virement sur le compte du CLASSICAUTOLOC (désigné aussi « Le Mandataire »)).

ClassicAutoLoc (désigné aussi « Le Mandataire ») ne pourra être mis en cause en cas de manquement du PROPRIETAIRE/MANDANT à ses obligations ou bien de la panne du VEHICULE empêchant la prestation d'être exécutée.

Néanmoins en cas de défaillance du PROPRIETAIRE/MANDANT, ClassicAutoLoc (désigné aussi « Le Mandataire ») fera tout son possible, dès qu'il en sera averti, afin de mettre en relation le CLIENT avec un autre PROPRIETAIRE d'un VEHICULE de catégorie équivalente, sans frais supplémentaire.

En cas de refus par le CLIENT/Locataire du véhicule de substitution proposé, ClassicAutoLoc (désigné aussi « Le Mandataire ») ne pourra pas être mis en cause.

Le VEHICULE loué demeure un véhicule ancien de collection duquel implique que la société ClassicAutoLoc (désigné aussi « Le Mandataire ») dégage toute responsabilité sur l'état général dudit VEHICULE en décalage avec celui escompté.

Article 5 : Prix de la LOCATION

Le prix de la location est fixé en fonction de forfaits proposés et correspondent à une distance de 155 kilomètres, sauf dispositions particulières concernant certains véhicules indiqués sur le site ClassiAutoLoc (désigné aussi « Le Mandataire »). Cette distance tient compte du trajet aller et retour sur le lieu de la location depuis le domicile du PROPRIETAIRE/MANDANT, ainsi que de la distance à parcourir durant la LOCATION

Tout kilomètre supplémentaire par kilomètre effectué au-delà des 155 km (sauf dispositions particulières concernant certains véhicules) donnera lieu à une facturation de kilométrage supplémentaire par le Client/Locataire.

Tous les frais supplémentaires (péage autoroutier, frais de stationnement, ...) engagés pendant la durée de la location (hors frais engagés au cours du trajet depuis et vers le domicile du propriétaire) sont à la charge du CLIENT/LOCATAIRE.

En tout état de cause, l'entretien du véhicule demeure à la charge du PROPRIETAIRE/MANDANT

Durée de la location :

Le forfait de 5 h de location s'entend 5 heures avec le client et ne tient pas compte du temps de trajet aller-retour nécessaire au PROPRIETAIRE/MANDANT pour se rendre sur le lieu de la location.

Toute prestation dépassant les 5 heures donnera lieu au paiement d'heures supplémentaires

Article 6 : Paiement de la LOCATION

Le prix de la LOCATION est dû par le CLIENT/LOCATAIRE à ClassicAutoloc (désigné aussi « Le Mandataire ») sauf accord contraire.

Lors de la réservation le Client/Locataire devra verser un acompte dont le montant sera indiqué par ClassicAutoLoc (désigné aussi « Le Mandataire ») à titre de réservation, complété par un règlement du solde avant les 15 jours précédant la location sauf accord contraire.

En cas de non-paiement dans ces conditions, le véhicule ne sera pas mis à la disposition du locataire.

A la fin de la location, une facturation sera établie par ClassicAutoloc (désigné aussi « Le Mandataire »). Elle est payable à réception, déduction faite des paiements déjà enregistrés.

A défaut de règlement du solde éventuellement du par le locataire et à expiration d'un délai de 30 jours à partir de la date de facturation et d'une mise en demeure restée sans effet, le loueur appliquera les pénalités.

Article 7 Rétractation

Conformément à la législation en vigueur, le CLIENT/LOCATAIRE lorsqu'il est un particulier dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la première demande de location effectuée par ce dernier via le site internet. Le CLIENT/LOCATAIRE devra adresser cette rétractation par lettre recommandée avec accusé de réception à ClassicAutoLoc.

Article 8 : Assurance

CLASSICAUTOLOC (désigné aussi « Le Mandataire ») assurera l'ensemble des garanties de responsabilité au titre de la location et circulation du véhicule loué.

Cette garantie prendra effet au début de la période de location, au moment du transfert de la responsabilité du véhicule loué, et cessera à la fin de la période de location.

En cas de sinistre :

engageant ou susceptible d'engager la responsabilité du véhicule loué ou nécessitant d'engager un recours pour le compte du véhicule loué, qui serait survenu, entre le début (article 4.1 des présentes) et la fin (article 4.2 des présentes) de la période de location,

Le locataire communiquera par Lettre Recommandée avec A.R. dès que possible dans un délai de 5 jours, le constat amiable ou tout document permettant de notifier valablement un sinistre à la compagnie d'assurance dont les coordonnées sont mentionnées sur le contrat de location.

Une copie des justificatifs postaux et de la déclaration seront adressés à ClassicAutoloc.

Article 9 : Protection des données personnelles :

Les informations nominatives concernant les personnes physiques, recueillies à l'occasion du contrat, ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication aux destinataires déclarés à la commission nationale de l'informatique et des libertés, que pour les seules nécessités de gestion administrative ou d'actions commerciales ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectifications aux conditions prévues par la loi 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, du 6 janvier 1978.

Article 10 : Législation applicable

Les présentes conditions générales sont régies par la loi française. Les services fournis par l'intermédiaire du site internet ClassicAutoLoc (désigné aussi « Le Mandataire ») sont conformes à la réglementation applicable en France. La responsabilité de ClassicAutoLoc (désigné aussi « Le Mandataire ») ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les services sont fournis, qu'il appartient au CLIENT/LOCATAIRE seul responsable des services demandés de vérifier.

Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation du présent contrat, qui ne saurait être résolu à l'amiable, sera de la compétence exclusive des tribunaux de Marseille.